

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNÉE 2021**

AVIS PUBLIC est donné que lors de sa séance ordinaire tenue le 16 novembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté, conformément à l'article 319 de la Loi sur les Cités et les Villes, le calendrier des séances ordinaires de l'année 2021.

Les séances, sauf dans le cas de fêtes légales, se tiennent en la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Rimouski, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski, les lundis à 20 h, à savoir :

- 18 janvier
- 1^{er} et 15 février
- 1^{er} et 15 mars
- 6 et 19 avril
- 3 et 17 mai
- 7 et 21 juin
- 5 juillet
- 16 août
- 7 et 20 septembre
- 4 octobre
- 22 novembre
- 6 et 13 décembre

DONNÉ À RIMOUSKI, CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT

La greffière
Monique Sénéchal